



Problème avec retrait dab à l'international

Par **charlyyy**, le **08/10/2019** à **08:32**

Bonjour à tous et merci de me lire,

Expatrié depuis quelques années au Myanmar, je continue de temps en temps à faire des retraits aux dab locaux avec ma carte bleue française.

Il y a 5 mois, après un retrait dab qui n'a pas fonctionné mais ayant été débité quand même, j'ai contacté ma banque qui s'est occupée de tout et j'ai été remboursé très rapidement.

Ayant réalisé que ce n'était pas la première fois que cela arrivait, j'ai demandé à la banque locale détentrice des dab que j'utilise si il était possible d'obtenir un historique de mes retraits afin de les comparer avec les relevés de ma banque française histoire de voir si l'erreur ne s'était pas produite précédemment. La banque Birmane m'a assuré que c'était à ma banque française d'en faire la demande.

Après 5 mois sans réponse de ma banque, ils m'annoncent qu'ils n'y ont aucun moyen de contacter ladite banque birmane.

Je me dis que si j'ai été remboursé, c'est qu'ils ont bien eu confirmation de la banque birmane qu'il y avait eu un problème concernant mon retrait.*

Je sens que mon banquier ne s'intéresse que très peu à mon problème.

Que puis-je faire ? Y'a-t-il un cadre légal concernant ma situation ?

Merci d'avance de m'avoir lu et de toute l'aide que vous pourrez m'apporter !

